



Communiqué

Un individu sous mandat interpellé à la suite d'un refus d'obtempérer en voiture

Samedi 5 juillet 2025, peu après 10h30, sur la route des Plaines-du-Loup, deux motards de la Police municipale de Lausanne ont tenté de contrôler une voiture signalée. Le conducteur s'est soustrait au contrôle de manière dangereuse, heurtant l'un des policiers, qui a fait usage de son arme de service. Un suspect a été interpellé le lendemain à Saint-Prex. Une enquête visant à établir les circonstances ayant mené au tir est en cours sous la conduite du Ministère public central.

Samedi 5 juillet 2025, peu après 10h30, deux motards de la Police municipale de Lausanne ont repéré un véhicule sur la route des Plaines-du-Loup à Lausanne dont le propriétaire faisait l'objet d'un mandat d'arrêt.

Alors que les policiers s'approchaient pour procéder à un contrôle, le conducteur a manœuvré son véhicule de manière dangereuse pour s'y soustraire, percutant l'un des policiers sans toutefois le blesser. Ce dernier a fait usage de son arme de service et a tiré un coup de feu en direction du véhicule. La puissante berline a pris la fuite à très haute vitesse en direction de la route de Romanel, avant d'être perdue de vue sur la route d'Yverdon (commune de Romanel-sur-Lausanne).

A la suite de ces événements, un suspect a été interpellé le lendemain matin, dimanche 6 juillet, à Saint-Prex. Il s'agit d'un homme âgé de 26 ans, de nationalité suisse et domicilié dans la région lausannoise, condamné à plusieurs reprises pour de graves infractions à la LCR. Bien qu'il ne possède pas de permis de conduire, ses véhicules auraient été impliqués dans plusieurs récentes infractions à la loi sur la circulation routière (LCR) à Lausanne, dont plusieurs délits de fuite à haute vitesse en zone urbaine. Il a été auditionné par le procureur vaudois en charge de l'instruction de ces cas LCR et placé en détention provisoire.

Une seconde instruction a été ouverte par le Ministère public central et confiée au Détachement d'investigations spéciales policières (DISPO) afin d'établir précisément les faits et les circonstances de l'intervention aux Plaines-du-Loup ayant mené à l'usage par l'un des policiers de son arme de service.

L'opération a mobilisé un important dispositif, composé notamment des brigades motocycliste, canine, judiciaire et du groupe d'intervention de la Police municipale de Lausanne, ainsi que du DARD et de la brigade scientifique de la Police cantonale vaudoise, et de la Police Région Morges.

Le Corps de police

Renseignements médias :

- **Michel Gandillon, remplaçant chef communication, tél. 021 315 39 02**

Lausanne, le 9 juillet 2025